



Vous êtes victime

- N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur.
- Contactez au plus vite la Gendarmerie nationale.



L'alerte rapide de la gendarmerie peut faire échouer un cambriolage, une agression ou permettre à la gendarmerie d'interpeller rapidement le ou les auteurs des faits.